CHABLAIS - LÉMAN

www.art-terre.net
SIRET 752 296 624 000 22
APE 9499 Z

Articles bulletins municipaux septembre 2020

Le paillage, que des avantages !

Dans le monde du jardinage au naturel, le paillage est roi. Cette technique consiste à protéger le sol à l'aide d'une « couverture » constituée de matériaux organiques.
Les avantages de cette couverture sont nombreux : elle limite l'assèchement du sol en gardant l'humidité ; elle limite le développement des herbes indésirables ; enfin elle offre abri et nourriture aux micro-organismes. Ce système permet donc de limiter les arrosages, de gagner du temps et de l'énergie de désherbage, tout en favorisant la lutte naturelle contre les ravageurs et les maladies !
Mais ce n'est pas tout. Les matériaux utilisables sont variés et souvent déjà présents dans vos jardins. Les réutiliser vous évitera de devoir les évacuer. Au-delà de la paille connue de tous, les résidus de tontes séchés sont une ressource intéressante, tout comme les feuilles mortes (éviter toutefois les feuilles de noyer). Et pour celles et ceux qui disposent de haies, les broyats de ligneux sont tout à fait adaptés, alors ne vous en débarrassez pas ! Contactez plutôt Thonon agglomération pour bénéficier du broyage à domicile gratuit proposé par la collectivité.

Pour finir de vous convaincre, retour sur expérience avec le témoignage de Bernard habitant de la commune d'Armoy :

« Mon jardin est situé sur les terrasses du Léman, le sol est très filtrant car constitué d'une veine de gravier de plus de 30m. L'eau circule donc très vite en sous-sol ce qui ne laisse que peu de temps aux végétaux pour la capter. C'est donc tout d'abord pour minimiser les pertes en eau que j'utilise le paillage depuis des années.
En automne, je recouvre mon sol avec les feuilles mortes tombées dans mon jardin. Cette couche limite le gel de la terre et le lessivage des nutriments et procure habitat et nourriture à la pédofaune. Ainsi, dès le début du printemps mon potager est prêt pour une nouvelle saison.
En plus de favoriser le développement de mes cultures, les matériaux pour pailler sont présents dans mon jardin, les utiliser me permets de recycler la matière. En effet, les feuilles mortes, les résidus de tonte et d'élagage de ma haie (broyés) constituent un très bon paillage.
Entretenir mon jardin est devenu moins énergivore et je gagne un temps précieux puisque je n'exporte plus mes végétaux en déchetterie. »





Retour sur expérience avec le témoignage d'Elisabeth habitante de la commune d'Armoy :

« Après avoir testé différentes méthodes de paillage ces quelques dernières années, j'ai trouvé ce qui me correspond le mieux ainsi qu'à mon jardin.
A l'automne, je couvre le sol, *de paille entre les plants de légumes, de feuilles ou de broyat autour des arbres et arbustes, des fruitiers.*
Si aucun fort gel n'est annoncé, ***début mai, je découvre les surfaces sur lesquelles je souhaite voir pousser les semis spontanés*** *qui sortent avec les premières chaleurs (salades, choux, chénopodes géants, blettes, chrysanthèmes comestibles…). Je découvre aussi les espaces sur lesquels je sème (pour que la terre se ressuie et se réchauffe) et ceux sur lesquels je repique les jeunes plantes (pour limiter limaces et escargots). La paille récupérée est placée au pied des arbres et arbustes.*
Dès la plantation pour les plants potagers solides (tomates, poivrons…) ou au mois de juin pour les autres, je paille à nouveau *avec du foin bio ou pelouse séchée (bon équilibre carbone/azote) sur la terre décompactée et mouillée en laissant un petit espace autour de la tige. Pendant l'été, je découvre l'espace paillé, au fur et à mesure de mes besoins de semer ou repiquer. Victoire, la terre est restée meuble et humide sous le paillage !*
Je ne sors rien de mon jardin. *J'utilise les branches de mes conifères que je taille pour pailler mes myrtilliers…, les cailloux pour « pailler » l'olivier, l'arbousier… Je favorise en même temps la protection et l'installation des animaux auxiliaires. »*



Retour sur expérience avec le témoignage de l'association « Messery jardine », qui gère le jardin partagé collaboratif situé aux Semiss :

« Au jardin partagé, nous essayons de ne jamais laisser la terre à nu. Nous utilisons les ressources présentes sur le terrain telles que la tonte, les indésirables enlevées des allées (recouvertes de BRF) ou les feuilles ramassées à l'automne. En dernier recours, principalement quand nous avons débuté le jardin, nous avons utilisé de la paille produite dans le village. A la fin d'une culture, nous laissons également les plants sur place, en coupant simplement leurs pieds et en les couchants sur la terre. Toutes ces matières organiques, souvent considérées à tort comme des déchets, enrichissent le jardin tout en le protégeant de l'érosion et du soleil brûlant. Cela nous permet d'arroser moins souvent et lorsqu'une adventice nous dérange, elle s'enlève plus facilement. »*
Contact : messeryjardine@lilo.org

*Bois raméal fragmenté



